

Lors de la réunion sécurité du 8 août, nous vous avons proposé le tableau ci dessous reprenant les dispositions de la division 240. Il est divisé en 4 parties selon votre catégorie de navigation. L'intérêt de ce tableau est d'indiquer ou se trouve le matériel de sécurité. Vos invités sur le bateau sauront ainsi ou se trouve le matériel de sécurité. Cette fiche vous permettra de vérifier que vous êtes à jour. Vous pouvez le dupliquer (demandez nous une version modifiable, faites nous part de vos observations et de vos propositions d'améliorations : amarineclub@gmail.com)

Dispositifs d'armement et de sécurité conforme à la division 240 à/ du 1^{er} mai 2015

Basique

Liste D 240

Type de matériel (exemple)

Emplacement

Équipement individuel de flottabilité

1 Gilets de sauvetage par personne

Dispositifs lumineux

Lampe torche

Lampe flash

Lampe frontale

Moyens mobiles de lutte contre l'incendie

Extincteurs

Couverture anti feu

Dispositif d'assèchement manuel

Pompe de cale, seaux, écope,

Dispositif de remorquage

Amarres 30 et 50 m

Ligne de mouillage

1

Annuaire des marées

1

Pavillon national

1

Côtier

Dispositif de repérage et d'assistance personne à la mer

Feu à retournement, bouée couronne

3 feux rouges à main

Compas magnétique

Cartes marines officielles

RIPAM

Description du système de balisage

Semi hauturier

Soit 3 fusées parachute + 2 fumigènes

Soit 1 VHF fixe

VHF fixe

Radeau de survie

Matériel pour faire le point

Compas de relèvement, GPS, Sextant règle Crass, Compas pointe sèche etc...

Livre des feux

Journal de bord

Dispositif de réception des bulletins météo

VHF, Smartphone, ordinateur, etc

Harnais et longe

Trousse de secours

Couverture de survie

Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit

Feu à retournement, lampe flash

Bâtonnets lumineux

VHF fixe

(A/C du 1 jan 2017)

Ligne de vie

Hauturier

Radiobalise de localisation des sinistrés

VHF portative

Matériel exigé par le RIPAM (Règlement International pour prévenir les abordages en mer)

Feux de navigation

Pavillons N et C

Boule et cône noir

Cloche ou sifflet ou corne de brume (bateau > 12 m)

Corne de brume

Ce dernier tableau donne une liste de matériel non obligatoire. Chacun retiendra ce qui lui semble bon à emporter.

Echelle de secours

Miroir de signalisation

Pompe de cale électrique

AIS

Radar

Réflecteur radar

Cisaille à haubans

Engin flottant

Pinoches

1 jeu

Lampe flash + torche

Lampe frontale

Feux de navigation de secours

2

Bombe de mousse polyuréthane

